



Assurance-crédit

**Solution souple et globale pour
couvrir le risque d'impayés**

Une protection adaptée à
votre entreprise.

Entreprendre... et être payé

Le crédit, réalité quotidienne dans le monde des affaires, concerne tous les secteurs. Le risque de non-paiement est toujours présent et peut provoquer des pertes considérables pour votre entreprise.

Atradius propose une police d'assurance-crédit dans le cadre d'un contrat unique, comportant trois services essentiels de protection contre le défaut de paiement.

Les trois piliers de l'assurance-crédit

La prévention et le suivi du risque

Avant toute chose, la solvabilité de votre portefeuille clients est vérifiée par Atradius. Vos demandes de crédit et les décisions de limites de crédit que nous prenons sont transmises via une connexion informatique sécurisée, Serv@Net. Elle permet une gestion rapide et précise de votre portefeuille clients.

Vos clients sont suivis en permanence par Atradius et nous vous avertissons lorsque le risque de l'un de vos clients augmente.

Ce sont nos analystes crédit qui se chargent d'apprécier les risques dans le secteur et le pays de votre client. Leur expertise et leur connaissance du marché local nous permettent de garantir une gestion rapide, efficace et appropriée de vos risques.

Le recouvrement

Dans une première phase, vous pouvez gérer vous-même les créances impayées de manière à préserver vos relations commerciales avec votre clientèle.

Par la suite, si vos efforts pour obtenir un paiement restent sans résultat, Atradius prend la procédure de recouvrement en charge, de l'encaissement à l'amiable jusqu'aux éventuelles interventions en justice. Dans tous les cas, vous bénéficiez du savoir-faire de nos équipes de juristes et correspondants spécialisés partout dans le monde.

L'indemnisation

Si nos initiatives en matière de prévention ou nos procédures de recouvrement restent sans effet et que vos créances demeurent impayées 6 mois après leur échéance, Atradius vous dédommage.

En cas d'insolvabilité déclarée, nous vous indemnisons dans le mois, après la décision de l'autorité judiciaire compétente.

Vos avantages

Avec une assurance-crédit d'Atradius :

- vous avez un partenariat avec le leader du marché en Belgique qui est décrit par les courtiers et les clients comme 'le meilleur fournisseur de services' et 'le plus facile pour faire des affaires';
- vous avez un accès rapide à un réseau mondial de spécialistes disposant d'informations financières sur plus de 100 millions d'entreprises;
- vous avez à vos côtés un partenaire avec plus de 90 ans d'expérience dans tous les secteurs économiques; présent dans plus de 50 pays au travers de 160 bureaux et ayant conclu des partenariats dans la plupart des autres pays;
- vous disposez au moment opportun d'informations précises et parfaitement à jour vous permettant de prendre des décisions commerciales en connaissance de cause;
- vous abordez de nouveaux marchés l'esprit tranquille;
- vous optimisez vos relations avec vos clients;
- vous pouvez prospecter de manière rentable;
- vous êtes couvert contre le risque d'impayés de vos clients;
- vous sauvegardez les ressources financières et la rentabilité de votre entreprise;
- vous renforcez la crédibilité financière de votre entreprise auprès de vos partenaires commerciaux et de vos banquiers;
- en bref, vous garantissez la pérennité de votre entreprise.

Atradius, une équipe d'experts qui assure votre protection et améliore votre trésorerie

Plus d'informations ou une offre sans engagement ?

Contactez notre département commercial au 070/661 739. Vous trouverez de plus amples informations concernant Atradius, nos produits et nos services sur notre site www.atradius.be.

Avenue Prince de Liège, 74
B-5100 Namur
Tel : 070/661 739
info.be@atradius.com

Jan van Gentstraat 1, bus 201-202
B-2000 Antwerpen
Tel: 070/661 702
belgium@atradius.com

www.atradius.be

Atradius Credit Insurance NV

Immeuble Edeleck,
2-4, Rue du Château d'Eau,
L- 3364 Leudelange
Tel: 352/26 25 87 73
info.lu@atradius.com

AC/FR/12.2014